L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 29 JUIN 1887

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande à louer—Pour la campagne moyennant un prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut-être, un bon cheval de famille pour voiture, doux et sans défaut, que pourrait conduire une dame. On prendra le plus grand soin du cheval. S'adresser par lettres, avec renseignements … au prix, etc., à A. B., Letter Box G., N. O. Post office.
21 juin—

A VENDRE.

A VENDRE, un nouveau gaufrier français en parfait état, avec six fers et tous les accessoires. Dans chacun desquels on fait douze gaufres en cinq minutes. Louis H. Péret, 38 Passage de la Bourse. 26 juin—3f

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, la très ancienne confiserie Kuntz, au coin des rues du Canal et Carondelet, avec les installations en totalité ou en partie et un bail de quatre années. S'adresser sur les lieux. 21 juin—

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal. 29juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Geo. H. Englebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,280—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Julia E. Englebrecht, administratrice, dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—5,8 juil

Succession de Louis Charles André Billaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,608—Division E—Attendu que Paul André Billaud a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Charles André Billaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28juin—26 juil 2 6

Succession de Jacob D. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,748—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 juin—22 24—2 juil

Succession de Mme Marie Euphemie O'Brien, femme décédée de Joseph Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 20,848—Division C.—Attendu que Joseph Vignes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marie Euphemie O'Brien, femme décédée, etc., intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 juin—25 28—3juil

Succession de Mme Eliza Vance

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 6484—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte amendé et supplémentaire final présenté par James I. Day exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29—3 juil

Succession de Joseph Preble.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,69.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Agnes Ada Preble, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 juin—25 28 juil 3

Succession de Henry Carrière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,958—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Amélie Carrière, tutrice et ex officio administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 juin—26 30—juil 5

Succession de John Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,828—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lucy A. Grant et John L. Grant exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 juin—26 30—5juil

Succession de Sarah Rigor, femme de Joseph P. Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,552—Division B—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah Rigor, femme de Joseph P. Wilson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25 30.

Succession de Thomas Leo Cheevers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,546—Division —. Attendu que John A. Cheevers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Leo Cheevers décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 25,30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Karl M. Nebel vs Joseph Canonge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,729—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, Chippewa et Fulton, et désignés comme lots numéros cinq et six sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du dixième jour de juin 1841, et déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire en cette ville, comme plan numéro 22 du livre de plan No 2 de Wm Christy. Les dits lots se touchant et mesurant chacun vingt neuf pieds trois pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces et vingt neuf pieds un pouce et demi de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—1 8 15 22 29—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 10 actions du fonds-capital de la Mechanics & Traders Insurance Co. vitrières, miroirs, et tous les meubles de maison de valeur.

Dans l'affaire de la succession de Mme Ann Saton, veuve d'un premier mariage de Félix Saton et femme divorcée d'un second mariage de James Heany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,587—En vertu d'un ordre de vente, daté le 22 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 5 juillet 1887, aux heures ci-dessous indiquées, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° A midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez—
Dix (10) actions du fonds capital de la Mechanics' & Traders' Insurance Company.
2° A 1 heure P. M. au local No 226 rue Baronne—
Tout le contenu du dit magasin et local, consistant, au rez-de-chaussée, en comptoirs, vitrières, étagères, installations, boîtes à cheveux et leur contenu, un grand miroir, etc.; et aux étages supérieurs, un grand assortiment de meubles de maison, etc.—le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—24 29 juil 2 5

Succession de Rugie Bart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,332—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Bart, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 juin—19 24 26

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement, DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000	..	$150,000
1 do	50,000 ..	50,000
1 Lot de	20,000 ..	20,000
2 Lots de	10,000 ..	20,000
4 Lots de	5,000 ..	20,000
20 Lots de	1,000 ..	20,000
50 Lots de	500 ..	25,000
100 Lots de	300 ..	30,000
200 Lots de	200 ..	40,000
500 Lots de	100 ..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	..$300	.. $30,000
100	200	.. 20,000
100	100	.. 10,000
1000	50	.. 50,000
2,179 Lots s'élevant à	....	$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse au plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Denis vs William Farrell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,638.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 30 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, avantages, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) les rues Magazine, Calhoun et Camp, et connu comme ilet numéro vingt-neuf de Burtheville, le dit lot est désigné par le numéro trois sur un plan du dit ilet dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente du lot numéro un du dit ilet à John Q. Flynn, passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 27 septembre 1884, et mesurant conformément au dit plan vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Parc de Ville, (Upper City Park) sur une profondeur de cent trente-six pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles.
Acquis par les défendeurs de Charles A. Denis conformément à un acte passé pardevant George C. Préot, notaire, en date du 22 novembre 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—juil 5,12,19,26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Themy Lafon vs Aline Lewis et Berthe Lewis, femme de Neville Reviere

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,043—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro huit dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St Pierre et Orléans, sur un plan dressé par E. Pilié, le 21me jour de mai 1845, et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure, au pied américain, vingt huit pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.
La dite propriété a été acquise par Berthe Lewis et Aline Lewis de Veuve J. Jonas, F. H. Jonas et als., conformément à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, en date du 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 67.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. V. Charpantier vs. Henderson McCray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,922—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Anne, De Armas et Lower Line, désigné comme lot vingt deux dans l'ilet numéro trente deux. Le dit lot numéro vingt-deux mesure trente pieds de face à la rue Anne et forme l'encoignure des rues Anne et Millaudon sur une profondeur de cent cinq pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18 25—2 9 16 20juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaches, veaux, chevaux, wagons et un lot d'ustensiles et d'installations de buvette et restaurant.

Carondelet Canal and Navigation Co. vs Otto Touché

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11 8[illegible] En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 29 juin 1887 à 1 30 heure … de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local … connu comme la buvette et restaurant Over the Rhine, sur la rive gauche du Bayou St Jean vis à vis le Fort Espagnol.
Quatre vaches, trois veaux, un cheval, deux wagons … [illegible] … le tout conformément à un inventaire déposé dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—22 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent rémunérateur.

Vente de deux terrains rue Constance entre St Joseph et Julia avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines, bouilloires et tout ce qui en fait partie appartenant à la Fabrique de Cordes à Coton, le tout en bon état dans l'affaire de

Joseph R. Mighell vs Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,102—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 9 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machines, bouilloires et autres objets en faisant partie appartenant à la fabrique de cordes de coton situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia, St Joseph, Constance, Tchoupitoulas … et mesurant ensemble soixante sept pieds de façade rue Constance, soixante sept pieds quatre pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces du côté le plus proche de la rue St Joseph et cent huit pieds dix pouces de l'autre côté.
C'est la propriété achetée par le défendeur en cette affaire de Joseph R. Mighell comme il appert d'un acte passé pardevant J. F. Coney, notaire en cette ville le 17 novembre 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—9 juil

VENTES PAR LE CONSTABLE

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No. 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazin, entre Gravier et Natchez Alley, le JEUDI 7 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cypress, Florida, Landing ou Julie, Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Hedden, voyer, le 5ème jour de mars, 1848, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Deittle, jr., voyer, en date du 13 novembre, 1880. Une copie du dit plan est annexé à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Heddix passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier, 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Deittle. Etant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus fort offrant et dernier enchérisseur respectivement pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un billet avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le prix d'annonces, les frais du constable, etc., se montant à environ quatre-vingt-cinq (85) piastres.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
21 juin—21 26—juil 7

Mme Vve M. E. Gaines contre Adolphe Bertrand Claverie, Celina Bertrand Claverie femme et Bertrand Claverie mari.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.
25 juin—25 30—juil 5

Félix J. Dreyfous contre Eliza ou Elise Ximenes.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 9,387.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.
19 juin—18 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Halfdam Rørdam vs ses Créanciers—No 21,516—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Halfdam Rørdam soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers: et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant E. J. Blanchard, notaire en cette ville, le VENDREDI, 8ème jour de juillet 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne ainsi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 17 juin 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
18 juin—21 au 30j

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,540.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrites, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et la Paix, le dit lot mesure dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.
Ensemble avec les quarante deux actions de fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.
Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec verandah sur la façade, No 57 rue de l'Esplanade, dépendances, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus offrant pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira deux billets séparés portant intérêt respectivement à raison de huit pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. Les dits billets devront être pour le montant total de la réclamation du plaignant, maintenant due, ou pour la proportion de la réclamation du dit plaignant, d'après le montant qu'atteindra la propriété—la dite réclamation du plaignant maintenant due étant comme suit:
Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre, une somme de cinq cent quatre dollars, montant de contributions des dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1881, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1882, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1883, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1884, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1885; et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1886. Les dits bonds doivent rester garantis par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur devra déduire du prix de son enchère et payer comptant le montant des frais d'impression, de shérif, de greffier, etc., ce montant à peu près à Deux cent dollars, et de plus les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur ladite propriété se montant—tout payé. L'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante-seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus, il assumera aussi toutes les obligations d'un actionnaire de la dite banque pour les dites quarante deux actions. La balance, s'il y en a une, sur le prix de l'adjudication, comptant.
THOMAS DUFFY. Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6,13,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil du moulin à riz de valeur connu sous le nom de American Rice Mill, du No. 141 au No. 149 de la rue South Peters, droit d'occupation, comptes courants, etc.

Edmond Marchesseau vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No 19,812—Division D—En vertu d'un ordre de vente daté du 20 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés le MARDI 5 juillet 1887, à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Sur les lieux du No. 141 au No. 149 de la rue South Peters—
Tout le contenu des dits lieux connus sous le nom de "American Rice Mill" et consistant de 2 bouilloires, une machine complète, 1 machine donkey avec pompe, 6 meules, 4 paires poundeurs (écraseurs) avec poulies, courroies et accessoires complets, 2 paires de pierres avec courroies (gearing) et accessoires 1 brosse avec courroie et (gearing), 3 grands et 4 petits ascenseurs, 5 shakers 2 soufflets (blast fans) et 3 petits éventails à aspiration, 7 screens, … poulies, courroies, … shakers et screens, etc, et autre propriété et installations, etc, appartenant à un moulin à riz de première qualité.
Aussi une pompe à gaz, arbre de couche, courroies, poulies, etc.
300 sacs … son (offal) son screenings …
150 barils vides (plus ou moins) rice polisher etc.
1 lot fil de fer et fil de fer recouvert de drapes, balances … trucks et divers autres objets etc. le tout selon inventaire enregistré dans la susdite affaire.
Aussi un lot de meubles de bureau, etc.
2° Le droit d'occupation des lieux du No 143 de la rue South Peters expirant le 30 septembre 1887, et le droit d'occupation des lieux des Nos 145 à 149 rue South Peters expirant le 31 juillet 1887.
3° Aussi les comptes suivants, etc.
Hansell & Cie, compte courant, $75.50
Une action de la compagnie d'assurance Louisiana sur laquelle trois paiements s'élevant à $30 ont été faits.
Billet de A. et P. A. Villermin du 11/14 mars 1886 avec 8 pour cent d'intérêt après maturité pour la somme de $484.83
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21juin—23 28—2 5 juil

Avis aux Créanciers.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency)

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable

Un dividende de 2 pour cent faisant en tout 62 pour cent a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui reste et alors et dont on pouvait attendre un dividende futur consistant en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs assignées de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires sont maintenant être liquidées finalement.
Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.
W. L. TRENHOLM, Contrôleur de la circulation (Comptroller of the Currency.)

M. Aronstein, F. Alponto, Joseph Batt, A. Baylo & Co., W. F. Bell, B. Benjamin & Co., Louis Balleo, L. Rebolet, J. Branden, J. C. Bartholomy, Bornio & Bro., C. Barbe, J. A. Blaffer & Co., Jean Ballencie, Samuel Bandera, James D. Coleman, Amadie Conturie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casse, agent, Eugene Coulon, J. Cassard, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Gallo, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, O. Drouet, A. Domestre, Davallier & Co, S. Escoffier, Percival Forgey, F. B. Fleitas, J. A. Fernandez, Fritz & Branden, J. H. Frank, Gustave Furate, Felber & Gonsenheim, Mme Gust. Fourcade, Joseph Gatzinger, T. Generelly, Isadore Geraud, Goldenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., S. Guinault, E. J. Hamilton, J. M. Homans & Co., Mme Anna Hill, C. C. Holtz, Marx Israel, Johnson & Manson, Jeannenaud & Co, B. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kollender, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lamazou, C. L'Hote & Co, Edward Liachy, Labouisse & Dohlo, T. Lafon, G. A. Lanaux, E. Monteuse & Co, A. J. Montoin, P. Macon, M. Mann, J. G. Monroe, curator, Chas Massien, Succ. de Philip McCabe, Lucien Mallo, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meilleur, Norton & Bell, A. Olivier & Co, S. Pablo, Mme Anna Perigne, A. Petit, H. Pedarre, A. Pallacio, P. Pons, A. Quimfe Fils, E. Roger & Co, J. Straus, J. E. Sarrasin, G. Schmidt, B. Stransa, E. M. Scott, Smith & Goldsmith, F. Sancho, D. H. Syme, J. B. Solari, David Stewart, Mme M. E. Schuller, E. F. Schmidt, H. N. Soria, Nicholas Theodore, A. Teason, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, E. Vorster, Philip Vallerie, Phine Wagner, Wm. Whan, Suc. de Wilkerson & Mosely, B. Wagoner, E. L. Zell & Co.

A. M. Agoisela, A. Alciatot, Joseph Brugera, Dr. I. Bordes, W. R. Bell, administr, A. Bedault & Co., Bercier & De Smet, F. Belden, F. Bicon, Louis Bimer, R. Beltran, R. E. Barindo, W. Alexandre Hosse, J. A. Berduzat, Comagerie & Lambert, F. Calloway, agent, P. Cato, François Carrere, Cassidy & Miller, P. Casse, N. Connell, L. Chatost, Herman Curtius, John Crickard, Dubois & Lamaniere, P. Duchenne, A. Delamotte, J. C. Denis, De Sulzer Hart & Co., George Dugan, G. M. Doll, M. T. Ducros, A. De Sainte Géme, Manuel Elliott, Florian Flange, Foley, Conger & Co., A. Fusich, Charles Fitz, M. Fallex, E. C. Feinour, G. R. Finalay, Joseph Gugenheimer, Generelly & Ahex, A. Grouchy, Fred Good, Mme Arecio Guivand, Howard Gorman, J. Garidel, Herman & Vignes, George How, M. D., B. Hertzo, Mme Henry Hébert, Imcan Aycock & Co, O. B. Johnson, J. M. Justiniani, F. Jaufroid, Emile Kern, Kendig & Co, Anatole Léaumont, B. Laplace, X. Lavoisson, La. Equit. Life Ins. Co., Lang & Bernheimer, Mme J. B. Leprete, Succ, La. Ice Manufact. Co., Peter Lanna, Charles Manson, J. Maudin, E. Musgrove, agent, C. M. Mangin, Maignan & Laborde, J. Manaud, T. Moreau, Orville Marigny, V. Maignan, H. Marks, Bereille Nivette, Frank Oberhause, H. D. Ogden, exécuteur, S. P. Parmly, agent, Pritchard & Beckham, Perkins, Swenson & Co, S. B. Packark, B. Piffet, Planters Cotton Press, E. Rabasse, J. Reviere, Mme Anna Sarsa, William Sweete, Southern Ram & Culture Assn, Swarbacker & Dryer, H. F. Stuncken, Schneider & Zuberbier, J. Siegfriend & Co., S. Szabary, J. J. Stewart, trésorier, F. Soublet, C. B. Singleton, Alfred Shaw, F. Samazeuth fils, E. A. Terrebonne, S. M. Todd & Co, E. A. Tyler, M. A. Vogel, Jas A. Vignaud, François Voirin, Adolp Wats, L. A. Wills, James Wilson, E. K. White, M. A. Zounts & Co.

14 juin—14,21 28—juillet 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Eliza Maud vs. veuve G. W. Ardill.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,164—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Histoire, Grands-Hommes, Bagatelle et Craps, et marqué numéro un sur un plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du douze janvier 1854, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Histoire, sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Craps, et mesurant sur la ligne opposée qui le divise du lot numéro deux, à savoir: trente-six pieds trois pouces de profondeur, puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante huit pieds dix pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds, et courant ensuite de nouveau vers la rue Craps, trente-trois pieds, jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de côté du lot No un.
Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas V. Foulon, notaire, le 2 mai 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquim Infante Rossell vs. Mme Célestine Chastant, Veuve du Dr C. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant, au pied français, vingt-neuf pieds, plus ou moins, de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, borné sur le côté de la rue Ursulines par la propriété qui appartenait ou qui appartient à M. Fleitas; sur l'autre côté, vers la rue St. Philippe par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à E. Bermudez. Étant la même propriété que la défenderesse a acquise de C. C. Turpin, conformément à un acte passé pardevant Alexandre Emile Bienvenu, notaire, en date du 31 octobre 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22juin—22 29—6,13,20,23juil.

ANNONCE JUDICIAIRE

Alfred Grima vs. Succession de Paul Grima et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous, à savoir:
La neuvième partie indivise d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles et Commune, désigné par le numéro cinq sur un plan de Hugh Grant, en date du seizième jour de janvier 1840. Le dit lot mesure vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet, dix huit pieds trois pouces de largeur dans le fond faisant face à une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune et en commun avec ce lot et les autres, comme il est montré sur le dit plan sur une profondeur de cent pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal quatorze sur la rue Carondelet, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,104. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier, et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville SAMEDI 2 juillet 1887 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:
Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouve et tout ce qui en fait partie situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, … Avenue Lafayette désigné No. Un, sur un plan dressé par Louis H. Pilié voyer le 4 juin 1872 annexé à un acte passé dans le bureau de James Fahey notaire le 17 juin 1872 et mesurant d'après le dit plan au pied américain trente et un pieds et huit pouces de face à la rue Poète, trente et un pieds et trois lignes de large dans le fond sur une profondeur de soixante treize pieds huit pouces et à la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine et soixante douze pieds et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28 juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro quatre, borné par les rues Chartres, Enghien, Royale et Port, mesurant trente et six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Tout le contenu d'un restaurant de première classe.

Mme E. J. Weber vs Xavier Fancon et Bein. Labeght. Le même vs le même.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,094—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 2 juillet 1887, aux heures ci-dessous indiquées de la propriété ci-après décrite à savoir:
1° A 10 heures A. M., à mon entrepôt No 201 rue de Chartres—
Tout le contenu d'un restaurant comprenant un lot de meubles fins, vaisselles, verres, argenterie, chandeliers, effets mobiliers, etc.
2° A 2 heures P. M., au No 134 rue du Canal—
Un stove (range) Monitor et un lot complet d'ustensiles de cuisine, etc.
Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 25 29 juillet 2

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No. 21,420—Division D, dans l'affaire de Peter X. Glaser, demandant une monition.
A tous ceux que le présent avis concerne.
Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 13 août 1886, l'Etat de la Louisiane, par l'entremise du collecteur de taxes d'Etat du district inférieur de cette ville vendu à Jacob Hoth, Joseph Schenel et John Stumpf, conformément aux règlements de l'acte No 82 de 1884, de la propriété suivante ci-après décrite à savoir:
CINQ CERTAINS LOTS DE TERRE dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les rôles d'assessement comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'ilet No 175 borné par les rues Congrès, Elmire, Dauphine et Royale, les dits lots Nos 4 à 8 mesurent 225 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, assessés pour les années 1871, 1872, 1873 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, au nom de Rufus Waples et étant la même propriété achetée par le dit Rufus Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit, à savoir:
CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo (maintenant Royale), Grands Hommes (maintenant Dauphine), Elmire et Congrès, désignés comme lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7; le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, entre les rues Casacalvo et Grands Hommes; le lot No 7 forme l'encoignure des rues Grands-Hommes et Dauphine et mesure 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands Hommes, comme le tout plus amplement expliqué dans le document de taxe exécuté par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district inférieur de cette ville, par acte devant A. Ker, notaire, à Jacob Hoth, Joseph Schenel et John Stumpf, le 12ème jour d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de soixante quinze piastres pour la dite adjudication. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 124, folio 285.
Et attendu que Peter X. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Hoth, Joseph Schenel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres comptant, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'un acte de vente par les dits Jacob Hoth, Joseph Schenel et John Stumpf à Peter X. Glaser, pardevant John R. Legier, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies du document sont annexées à la pétition enliassée dans cette affaire et y faisant partie. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 88, folio 539, et livre 124, folio 754.
Et attendu que Peter X. Glaser a fait application à cette cour pour une monition conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870 connus comme les Statuts Revisés de la Louisiane.
Dans, dès maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont citées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont, tout droit, titre ou réclamation à la propriété par suite d'une formalité quelconque dans les annonces, procédures, publications, assessements, descriptions, ou adjudication d'après lesquelles les ventes ci-dessus mentionnées ont été faites; ou, toute irrégularité ou illégalité dans les notices, époque ou genre de la dite vente ou toute autre défectuosité quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.
Bureau du Greffier de Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

CAPITALISTES ATTENTION.

PLACEMENT ATTRAYANT.

Le Ocean Saw Mill.

Machines, Bouilloires, Pompes à vapeur, Outils, etc., dans le Sixième District, faisant face au fleuve Mississipi avec droit de Batture.

Cette grande portion de terre adjacente à ce qui est mentionné ci-dessus.

Treize splendides terrains sur les rues Water et Front.

Cinq terrains sur les rues Tchoupitoulas et Front.

Un splendide ilet de terre amélioré borné par les rues Valence, Bordeaux, Laurel et Jersey.

BRADISH JOHNSON

vs

La Compagnie d'Assurance des Marchands et als.

No 17,985.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale,—SAMEDI, 30 juillet 1887, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un jugement de l'honorable W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 9 juin 1887, et signé le 15 juin 1887, et en vertu de et conformément à un ordre émanant de la même Honorable Cour, en date du 24 juin 1887, dans l'affaire ci-dessus.
1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, désignée par l'ilet No 142 borné par les rues Laurel, Jersey, Bordeaux et Valence, mesurant 250 pieds de face aux rues Bordeaux et Valence et 300 pieds de face aux rues Laurel et Jersey.
2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les machines, bouilloires, pompes à vapeur, outils, etc. située dans le sixième district de cette ville et bornée par les rues Water, Valence, Bordeaux et le fleuve Mississippi, et une allée commune mesurant, d'après un plan de Paul A. D'Hémécourt, daté le 26 janvier 1875, 224 pieds de face à la rue Water, sur une profondeur entre lignes parallèles d'environ 650 pieds de profondeur et face à la dite allée commune et s'étendant au fleuve Mississippi. Les améliorations comprennent les bâtisses solidement construites connues comme le Ocean Saw Mill, toutes bâties avec le meilleur bois de cypre de choix environ 70 pieds de large sur 190 pieds de long avec une aile au dehors de 50 pieds sur 30 avec deux scieries doubles en acier. Un saw gang edger, … quatre chevrets (trimmers) … bull wheel avec chaînes … scie avec trois blocks à vis, un racket head block avec quatre head blocks, … saw gummer two flue and three flue boilers, une machine à vapeur … [illegible] … coffre fort et un lot de meubles de bureau.
La capacité de la scierie est d'environ 50 000 pieds par jour.
Il y a une allée de 90 pieds s'étendant dans le fleuve Mississipi. Située comme elle l'est sur la rive du fleuve avec tous les appareils nécessaires pour ce genre d'affaires sans frais de fret pour le bois, … l'attention la plus minutieuse des capitalistes ainsi que ceux qui désirent s'engager dans cette ligne de manufacture lucrative. Les personnes désirant acheter sont invitées à visiter la scierie avant la vente.
3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville et bornée par les rues Water, Bordeaux, Lyon et le fleuve Mississipi adjacente à la propriété décrite ci-dessus et mesurant d'après un plan de Paul A. D'Hémécourt daté le 26 janvier 1875, 180 pieds de face à la rue Water sur environ 600 pieds de profondeur entre lignes parallèles et s'étendant au fleuve Mississipi.
4° Huit certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 82 … rues Valence, Bordeaux, Water et Front … [illegible]
5° Deux certains terrains … rues Tchoupitoulas, Front, Valence et Bordeaux … [illegible]
6° Trois certains terrains … Valence, Tchoupitoulas, Bordeaux et Front … [illegible]
7° Cinq certains terrains … Front, Lyons et Bordeaux … [illegible]
Conditions. Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur … [illegible] … Actes de vente pardevant … notaire public aux frais de l'acquéreur.
29 juin—29—2 9 16 23 30 juil

Placement d'argent rémunérateur

—DANS L'ACHAT DE—

Propriétés des mieux situées dans le Quatrième District.

Au No 72 rue Rousseau, entre les rues Adèle et Joséphine, un joli cottage élevé de terre.

Du No 46 au No 60 rue Adèle, entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas, maisons double.

Au coin des rues Rousseau et Adèle, un terrain vague.

Aux Nos. 40 et 42 rue St. André, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, et faisant face à la rue Adèle, une maison double.

Aux Nos. 358 et 358 1/2 rue St. Thomas, entre les rues St. André et Ste. Marie, un joli cottage.

Anna Knotzsch et als. vs. Albert Knotzsch et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 21,112.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 2 juin 1887, et signé le 8 juin 1887, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite.
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Rousseau, Adèle, Tchoupitoulas et Joséphine, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 6 avril 1887, et mesurant, au pied américain, 55 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces.
Les améliorations portant le No 72 rue Rousseau, consistent en un élégant cottage couvert en ardoises, à distance de la rue, fondations en briques d'environ 7 pieds d'élévation, galerie avec rampes en fer, corridor, salon et 2 chambres à coucher, cuisine, dépendances attenantes avec salle à manger, cuisine et 4 chambres, cabinet, larges galeries, cabinets. Il y a 3 grandes citernes sur des fondations de briques formant caves, deux desquelles sont installées avec des gores. Le terrain est tracé en jardin, il y a de nombreux arbres fruitiers en rapport, beaux orangers doux, figuiers, pêchers, grenadiers, etc. aussi beaucoup d'arbrisseaux et de rosiers. La cour de devant et l'allée latérale sont pavées en briques; et au fond de la cour il y a un poulailler. La propriété est construite de telle façon qu'à peu de frais on en pourrait faire une maison double.
2° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 6 avril 1887 et mesurant au pied américain, 32 pieds 8 pouces de façade rue Adèle sur 72 pieds de profondeur et de façade rue Rousseau, formant l'angle des deux rues.
3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné par la lettre C sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, le 6 avril 1887, le terrain mesure 31 pieds de façade rue Adèle, sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces du côté de la rue Rousseau; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Joséphine, 5 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds; de là sur une seconde profondeur s'étendant vers la rue Joséphine, 36 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, s'étendant vers la rue Adèle, 32 pieds 8 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, s'étendant vers la rue Adèle, 72 pieds; ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain D qui le touche.
4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Rousseau et Joséphine, désigné par la lettre D, sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 6 avril 1887, terrain mesurant 28 pieds de façade rue Adèle, sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces du côté de la rue Rousseau; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Joséphine, 5 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Rousseau, 3 pieds; de là sur une seconde profondeur s'étendant vers la rue Joséphine et parallèle à la rue Rousseau, 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, s'étendant vers la rue Adèle, 36 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Rousseau, 3 pieds; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Adèle, 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, s'étendant vers la rue Adèle, 30 pieds 2 pouces, ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec les terrains C et E.
5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Adèle, Rousseau et Joséphine, désigné par la lettre E sur un plan d'Edgard Pilié, architecte, en date du 6 avril 1887, lequel terrain mesure 28 pieds de façade rue Adèle, sur une profondeur première de 30 pieds 2 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, et s'étendant vers la rue Joséphine; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Rousseau, 5 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds, de là sur une seconde profondeur de 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Rousseau, 31 pieds 2 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, s'étendant vers la rue Adèle, 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Adèle, 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne à la rue Adèle, parallèle à la rue Tchoupitoulas, 30 pieds 2 pouces, avec l'usage de deux allées en commun avec les terrains D et F.
6° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, Tchoupitoulas et Joséphine, désigné par la lettre F sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 6 avril 1887; terrain mesurant 30 pieds 0 pouces de façade rue Adèle sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces, de là sur une ligne oblique, s'étendant vers la rue Joséphine, 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Rousseau, 3 pieds, de là sur une seconde profondeur de 36 pieds 10 pouces de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine s'étendant vers la rue Tchoupitoulas 32 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas s'étendant vers la rue Adèle, 72 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain E.
Les améliorations sur les terrains désignés par les lettres C, D, E et F se composent de cottages en bois à un étage, couverts en ardoises, avec 1 allée attenante de 4 chambres à chaque cottage, citernes, lieux d'aisance. Ces cottages portent les Nos 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58 et 60 rue Adèle.
7° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues St André, Adèle, Tchoupitoulas et Rousseau, faisant face rues Adèle et St André, et mesurant au pied américain 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade rue St André, 30 pieds 6 pouces et 2 lignes rue Adèle, sur des profondeurs de 137 pieds 9 pouces d'un côté, et 139 pieds 2 pouces de l'autre.
Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, couvert en ardoises, ayant 2 chambres et galerie de chaque côté avec une cuisine double à deux étages, en bois, ayant 4 chambres de chaque côté, 4 citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos. 40 et 42 rue St André.
8° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Quatrième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues St Thomas, St André, Fulton, Chippewa et Ste Marie, désigné par le No 11 et mesurant au pied américain 30 pieds de façade rue St Thomas sur une profondeur de 110 pieds. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage double en bois à un étage, retirée de la rue, ayant 5 chambres de chaque côté, galerie devant, avant et à l'arrière, lieux d'aisance et citernes, cour devant briquetée. La propriété porte les Nos 358 et 358 1/2 de la rue St Thomas.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de un et deux ans ou d'un an seulement aussi au gré de l'acquéreur. La partie à crédit … payable en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, … W. O. Hart notaire public aux frais de l'acquéreur, qui assumera également de payer les taxes de ville dues et exigibles en 1887 … du montant de l'adjudication. Un dépôt de dix pour cent du prix de la vente sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
9 juin—9 10 11 18 25—2 9 16 juil

PAR JAS P. GUINAULT.

Grande étable, rue de la Commune, avec quatorze lots de terre.

Succession de Jean Pierre Saloy

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,300—

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 23 juillet 1887 … à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 15 juillet 1887, la propriété suivante, savoir:
Quatorze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations … [illegible]
Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Saloy et Commune et mesure 32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Commune sur 117 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur et face à la rue Saloy sur 123 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.
Le lot No 2—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 1.
Le lot No 3—32 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 134 pieds 9 pouces 4 lignes du côté du lot No 4.
Le lot No 4—32 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 140 pieds 6 pouces 7 lignes du côté du lot No 5.
Le lot No 5—32 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Commune sur une profondeur de 146 pieds 4 pouces 2 lignes du côté du lot No 6.
Les lots Nos 20, 21, 22, 23 et 24 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Ulloa sur 150 pieds de profondeur le lot No 24 formant encoignure des rues Ulloa et Saloy.
Les lots Nos 25, 26, 27 et 28 mesurent chacun 24 pieds 5 pouces de face à la rue Saloy sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces 1 ligne.
Les bâtisses et améliorations comprennent une grande étable, une écurie à vaches pour … 42 têtes d'animaux, hangar, deux citernes, etc.
Le tout sera vendu en bloc et d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant J. H. Fowler notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes pour l'année 1887.
19 juin—19 26—juillet 2 9 16 23

Résidence encoignure des rues Annonciation et Ste. Marie, désignée sous le No 123 rue Ste. Marie.

Vente pour effectuer un partage.

Alexandre Ihonet vs Pierre Fressai tuteur de Alfred Daniel Roiac

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,353.

PAR JAS P. GUINAULT encanteur Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—En vertu d'un jugement de l'Honorable Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 8 juin 1887, et aussi conformément à un ordre ou décret du même juge dans la même affaire le 10 juin 1887 homologuant les procédures d'une assemblée de famille, je procéderai à la vente publique à l'encan le SAMEDI 16 juillet 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez, la propriété suivante, à savoir:
Un lot de terre d'encoignure situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Annonciation, Ste Marie, St André et Laurel lequel lot forme l'encoignure des rues Ste Marie et Annonciation et mesure 28 pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 123 pieds 10 pouces 5 lignes, ensemble une résidence en bois désignée par le No 123 rue Ste. Marie. Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement définitif garanti par hypothèque et privilège de vendeur.
L'acte de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur lequel acte contiendra toutes les clauses d'usage relatives au paiement de 5 0/0 honoraire d'avocat du cas de procès pour le recouvrement des billets, assurance et transfert de police et la clause de non aliénation. Lesquels billets devront être divisés par coupons à la convenance des parties intéressées. La taxe pour l'année 1887 sera assumée par l'acquéreur en outre et en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 0/0 sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication sur le montant de la vente.
11juin—11,18,25—2,9,16juil.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers.

Meubles en bois de rose et chêne des fabriques de Siebrecht et McCracken.
Tapis, Glaces, Montre et Chaîne, Porte Chapeaux, Abat jour, etc. Comptoir pour ouvrir les huîtres et Armoire pour cigares.
Succession de J. B. Couret, décédé.
A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI 29 juin 1887 à 10 1/2 A. M. au local 394 rue du Canal, entre les rues Johnson et Prieur, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 mai 1887, dossier No. 21,075, pour compte de la succession de John B. Couret, décédé, il sera vendu à l'encan:
Tout le contenu de la résidence ci-dessus d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
Les meubles pourront être vus seulement le jour de la vente.
17 juin—17 21 26 29

AVIS AUX CREANCIERS.

James Lewis vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 19,428—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Lewis, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29 3 juil.

Richard I. Robertson jr. et Burdette & Robertson vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 10,852—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Streuby, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24 29 3 juil.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John H. Crequine.

No 15,348, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 7 juillet 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté le 31 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après:
Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 6ème District de cette ville, dans l'ilet borné par la propriété Foucher, les rues St George, Edmond et Green, désignés comme lots Nos 5 et 6 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Edmond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 forme le coin des rues Edmond et St George.
Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1887 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Dowling esq. notaire.
Aussi, en même temps et au même endroit, tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession, incluant 5 vaches, 2 chevaux, charrettes, volailles, etc., d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
5 juin—5, 11, 18, 25—juil. 2, 7.

Succession de Della Duffanty, femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,061—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887 à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après à savoir:
Un quart d'ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville désigné comme ilet No 42 borné par l'avenue Broadway, les rues Chestnut, Esther et Wall étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther mesurant 120 pieds de face à la rue Esther sur 180 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.
Conditions—$1300 comptant et la balance à un an de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
28 mai—28—juin 4 11 18 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

Succession de Jules Victor.

No. 21,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 9 juillet 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 4 juin 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District … rues Lafayette, Cypress, Roman et Prieur … [illegible] … No 462 rue Lafayette.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville … rues St André, Poeyfarre, Franklin et Liberty, désigné comme lot No 14 et formant le coin des rues St André et Liberty, mesurant 32 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St André sur 91 pieds 10 pouces … [illegible] … No 565 rue St André.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et les clauses de garanties usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Benjamin Ory, notaire.
5 juin—18 25—juil 2 9

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Lot de terre vacant rue Vallette

Succession de Franc Silva.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 15,470.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau … —SAMEDI 9 juillet 1887 … à la Bourse d'Encan Arcade … entre Gravier et Natchez … conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe … [illegible]
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. H. Seymour notaire aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
4 juin—11 18 25—2 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique propriété de résidence,

DANS LE QUATRIÈME DISTRICT

No 666 rue Magazine entre Philip et Première.

Ensemble avec LOT DE COIN faisant face à la rue Philip.

Dans l'affaire de A. Tchmann vs S. Forsheimer et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 21,652.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No … Baronne—SAMEDI 30 juillet 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon Albert Voorhies … rendu le 10 juin 1887, décrétant un partage, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:
Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent … situés dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Philippe et Première, désignés comme lots A et B d'après un plan dressé par … Hedden, voyer, en date du 1er mai 1851 et déposé comme plan No 5 dans les archives de Wm. … Monaghan, … notaire en cette ville, et par la lettre H sur un plan dressé par F. Z. Rothbass daté le 18 mars 1850 et déposé au bureau de J. F. Marks … notaire en cette ville, comme plan No 11; les dits lots A et B se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Magazine sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le dit lot H mesure 36 pieds 4 pouces et trois lignes de face à la rue Philip sur 127 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur.
Les améliorations comprennent une élégante maison à deux étages et mansarde, avec toit en ardoises, contenant, au rez-de-chaussée, quatre salons à arches doubles, salle à manger, une librairie octogone, large corridor, cuisine et chambres à provisions. Au second étage il y a cinq belles chambres à coucher, chambre à bains, etc. et au-dessus deux mansardes bien finies. Aussi dans le fond une bâtisse en bois à deux étages à toit en ardoises contenant quatre chambres, hangar, poulailler, etc. La maison se trouve retirée de la rue et le devant est embelli avec un magnifique grillage en fer avec pavé dit Shillinger et parterres à fleurs variées. L'arrière cour est presque entièrement briquetée et contient plusieurs arbres fruitiers.
La maison est magnifiquement décorée et … vendue avec toutes les installations à gaz … [illegible] … rendant cette propriété complète sous tous les rapports et très convenable pour une personne désirant une maison confortable et élégante.
Conditions—Comptant.
Les 17/32ièmes de l'intérêt dans la propriété ci-dessus décrite sont au nom de Simon Forcheimer et sont enregistrés contre lui en faveur de ses enfants mineurs, Jacob Forcheimer et Julia Forcheimer constituant une hypothèque générale qui pèse sur la dite propriété. L'acquéreur retiendra en dépôt cette proportion du prix d'achat jusqu'à la majorité des dits mineurs, et paiera sur ce dit montant un intérêt au taux de 5 pour cent par an. Les âges des mineurs sont comme suit:
Jacob Forcheimer, environ 17 ans; Julia Forcheimer, environ 15 ans.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus et au-dessus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
26 juin—26 30 juil 2 9 16 23 30

MASTER'S SALE

John A. Morris vs M. et Mme P. E. Brulatour.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS Unis pour le District Est de la Louisiane No 11,563—Chancellerie—En vertu et conformément à un jugement rendu le 13 mai 1887 moi, soussigné Special Master, je procéderai à la vente à l'encan au pied de l'entrée principale de la Douane, rue du Canal en cette ville, SAMEDI 2 juillet 1887 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, Chartres et St-Louis mesurant au pied français 60 pieds de face à la dite rue Royale sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, la dite propriété étant bornée sur le côté vers la rue St-Louis par la propriété anciennement connue comme l'Hôtel St Louis et maintenant Hôtel Royal, laquelle dite propriété appartient à la dite Mme P. E. Brulatour par achat de E. D. Nores, par acte passé pardevant Omer Villeré, notaire le 4 mai 1882.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. SABOURIN, Special Master.
31mai—31 juin 8 15 22 29 juil 2

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES, encanteur—MERCREDI, 29 juin 1887 à 2 heures p. m. à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District rendu le 27 mai, 1887, dans l'affaire intitulée succession de M. B. & L. M. Hyams, dossier No. 339 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir—
Un morceau de terre dans la paroisse Rapides, dans cet Etat, étant le quartier sud-ouest du quartier sud-ouest de la section 1, township 5, nord du range 4, ouest du district des terres nord de la Rivière Rouge, contenant 48 59/100 acres.
26 mai—1 f par sem pendant 30 jrs.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété de résidence de choix.

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan:
Deux certains lots de terre ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Quatrième, Carondelet et Troisième désigné comme lots Nos 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin en date du 6 avril 1849. Le lot No. 11 forme l'encoignure des rues St Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds et de face à la rue Quatrième, le lot No 12 touche au lot ci-dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages connue comme No 641 rue St Charles, confortablement subdivisée en de grands salons, bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine, etc., sur le rez-de-chaussée, de splendides chambres à coucher bien aérées, chambres à bains, etc. sur le premier étage et dépendances, cours, etc., située dans un des plus beaux quartiers sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versement égaux à un ou deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, ensemble, avec les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.
Dix pour cent comptant au moment de la vente.
31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

Propriété Actions, Comptes à recevoir, etc.

Succession de George S. Purves.

No. 21,120—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureau, 5 rue Carondelet—SAMEDI 9 juillet 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 3 juin 1887, il sera vendu à l'encan:
1° La dixième indivise d'intérêt du dit décédé dans six lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Clio, Carondelet et Erato, numérotés de 1 à 6 inclusivement conformément à un plan de H. B. Cenas notaire en date du 16 mars 1852. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Clio et St Charles et mesure 23 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue St Charles sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Clio. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 qui se touchent au susdit lot No 1 mesurent chacun 23 pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 6 touche aux dits lots dans le fond et mesure 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Clio sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.
2° La dixième indivise d'intérêt du dit décédé dans un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville borné par les rues New Canal Road, Euphrosine, Willow et Calliope, le dit ilet étant divisé en onze lots de terre numérotés de 1 à 11 inclusivement sur un certain plan de G. T. Dunbar en date du 9 juin 1865.
3° La dixième indivise d'intérêt du dit décédé dans deux actions du fonds capital de la Merchants Dealers & Lumbermen's Exchange et dans une action du New Orleans Insurance Association.
4° La dixième indivise d'intérêt du dit décédé dans des comptes à recevoir, billets, … conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant. Actes de vente par devant Bernard Titche notaire aux frais de l'acquéreur.
5 juin—5 18 25—juil 2 9

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District. No. 257 1/2 rue St Philippe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier Nos 15,199 et 20,365.

PAR MATHER ET HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 16 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans comme suit à savoir:
1° A ordre de l'Hon. H. L. Lazarus ancien juge Division E. en date du 5 novembre 1886, Dossier No 15,199 dans l'affaire de la succession de Louis A. Augustin.
2° Un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Division D datée du 3 juin 1887, dossier No 20,365, pour le compte de la succession de … il sera vendu:
Tous les droits, titres et intérêts des deux successions, dans et sur un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Claiborne et Robertson, … du lot désigné par le No 14 sur un plan de … Pilié en date du 9 décembre 1830, et mesurant 15 pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 105 pieds 5 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins, et d'après un récent plan de Stewart & Bell … voyer en date du … juin 1887. Les améliorations comprennent une maison cottage connue sous le No 257 1/2 rue St Philippe.
Conditions—Comptant—10 pour cent seront requis sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fergus Kernan notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes d'Etat en 1887.
12 juin—2 19 26—juillet 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis sr. et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 19,413.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES, WARREN HOMES, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887, et signé le 10 février 1887 par l'Hon. Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, Dossier No 19,413 dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, annexé à un acte passé pardevant Felix de Armas ancien notaire en cette ville le 30me jour de janvier 1829, et mesurant au pied français, conformément au dit acte, cinquante trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent quatre vingt un pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, soixante quatorze pieds et un pouce de largeur dans le fond, séparé par les lots 14 et 15, et —— pieds sur l'autre ligne.
Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton voyers le dit lot de terre mesure au pied américain, 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté près la rue Delord et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins; le dit plan est daté du 28 décembre 1885 est maintenant déposé à l'emplacement de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme No 291 rue Dryades.
Cette propriété est maintenant louée à raison de $28 par mois.
Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis. 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing notaire aux frais de l'acquéreur, comprenant les taxes dues en 1887.
1er juin—1,8,15 22 29—2juil

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage de propriétés de valeur dans le Troisième District.

Splendidement située, excellent voisinage.

Mlle F. Louise Andry vs. Mme E. L. Nunez et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.—No 20,975.

—Aussi—

Succession de Claude V. Andry.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 6809.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau, No 14, rue de Chartres—SAMEDI 2 juillet 1887, à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un jugement en partage rendu le 16 mai 1887 par l'Hon. W. T. Houston, dans la première affaire ci-dessus décrite, aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No 6809, en date du 25 mai, dans l'affaire de la succession de Claude V. Andry, il sera vendu—
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, désignés comme lots A et B, les dits lots étant subdivisés sur les lots désignés par les Nos 87 et 88 dans le dit jugement de partage et l'ordre de vente de la dite succession.
1° Le lot B mesure, au pied américain, 33 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson 108' 4" 5" de profondeur sur le côté vers la rue Columbus, 34' 10" 4" sur la ligne du fond et 119' 3" 2" sur le côté vers le lot A.
Les améliorations sur ce lot comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises avec quatre chambres bien finies, une cuisine, une galerie et une cuve, aussi des arbres fruitiers.
2° Le lot A mesure, au pied américain 31 pieds de face à la rue Robertson 119' 3" 2" de profondeur sur le côté vers le lot B, 128' 6" 4" sur le côté vers la rue Kerlerec et 32' 2" 4" sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville en date du 20 mai 1887, déposé en mon bureau sur lequel les dimensions en mesure françaises peuvent être vues.
Toutes les mesures ci-dessus correspondant avec la mesure française, marquées en encre rouge sur un plan exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, l'assurance, honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant F. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29mai—29—5,12,19,26juin—1,2juil.

L'Abeille de
MERCREDI.
VA
COMPAGN
LA GASCOGNE
LA NORMANDIE
LA BRETAGNE
Ligne régulière
Le Steamer
CHEMIN
LOUISVILLE,
TEXAS
LEON
FEUIL
LE S
La Roc
PAUL